



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Actualisation des politiques prioritaires du gouvernement

Question écrite n° 16528

Texte de la question

M. Christian Girard interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement sur l'actualisation des « politiques prioritaires du Gouvernement » (PPG). Lors du Conseil des ministres du 21 février 2024, M. le Premier ministre a annoncé la réactualisation des feuilles de routes ministérielles et des politiques prioritaires du Gouvernement. Toutefois, le site internet <https://www.gouvernement.fr/politiques-prioritaires>, qui relaie le baromètre des politiques prioritaires et décline les différents chantiers du Gouvernement, semble faire l'objet de mises à jours tardive ou caduques. La feuille de route du gouvernement actuellement en ligne demeure celle du Gouvernement Borne et les éléments des quatre axes « pour une France plus juste et plus indépendante » datent souvent de plus de quatre, six, neuf ou parfois même douze mois. Aussi, afin de remplir l'objectif de transparence auprès des Français, il lui demande le nom du service de l'administration chargé de procéder à l'actualisation des tableaux des politiques prioritaires, ou, à défaut, quels sont les prestataires extérieurs responsables de cette mission, pour quel budget et pour quelles raisons cette actualisation est aussi tardive.

Données clés

Auteur : [M. Christian Girard](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16528

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement](#)

Ministère attributaire : [Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2024](#), page 2332

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)